

Ce qu'évoque la Musique

O n écrit beaucoup sur la Musique, et, dans les romans, on la mêle volontiers aux événements heureux ou malheureux; cependant on n'y trouve pas, traité de façon marquante, ce qui a trait à son étrange pouvoir évocateur et particulièrement à celui de certains morceaux entendus à certaines heures de notre existence, et dont la réaudition nous remet infailliblement dans l'ambiance du temps, du lieu et des personnes dont le souvenir est lié à celui de l'audition ou de l'exécution de ces morceaux. Peu importe à la tyrannie de notre mémoire que ces musiques soient de quelque valeur et qu'elles soient même en parfaite harmonie avec les souvenirs qu'elles évoquent; elles ressusciteront le passé avec autant de force par le plus quelconque des refrains que par un chef-d'œuvre. Plus impérieuse sera souvent l'évocation de circonstances ou de souvenirs baroques, tenant plus de la désespérante bizarrerie des rêves que de nos souvenirs et sentiments les plus précieux. Rarement se rencontrera l'heureuse communion d'un beau souvenir et d'une musique dont la valeur n'enlèvera rien à ce que nous sommes seuls à y ajouter, en notre cœur.

Mais, trop souvent, ce que nous mêlons à ce souvenir est au détriment de l'esthétique et constitue une déviation, surtout chez ceux qui, n'ayant pas un amour réel pour la musique, la sentent cependant assez pour la mêler à leurs joies et à leurs peines, sans bien discerner s'ils l'aiment pour elle-même ou pour ce qu'elle évoque en eux. Que de fois, dans le domaine de la musique religieuse notamment, a-t-on vu des gens remués en entendant une mélodie d'inspiration banale, qui leur rappelait une cérémonie joyeuse ou douloureuse! C'est dans cet ordre de sentiments qu'il faut trouver l'explication du succès de certaines pages musicales dont le mérite fut de s'adapter très opportunément à une circonstance déterminée. Que de programmes nuptiaux ou funèbres sont conditionnés par ces seules considérations!

Ce privilège de la musique de poétiser et d'embellir peut être envié par les autres arts, mais il risque aussi de la rabaisser au rang d'enregistreuse de nos sensations et, ce qui est plus grave, de nos sensations individuelles. Si l'on attache du prix à un médiocre portrait ou à une photographie sans valeur d'un être cher, cette valeur n'intéresse que nous et n'existe pas pour le reste de l'univers; au contraire, si le portrait est signé d'un maître, il aura pour tout le monde une valeur intrinsèque n'ayant rien à voir avec nos souvenirs et sentiments personnels.

En général, c'est le privilège de la jeunesse d'enregistrer rapidement, mais de façon durable, les amalgames de musique et de souvenirs, comme d'en ressentir fortement les réminiscences. Avec l'âge, cette faculté réceptive s'émousse, mais on acquiert le privilège d'apprécier davantage la musique pour elle-même, libérée des contingences extérieures.

Certaines pièces peuvent aussi évoquer soit des lieux ou des paysages connus de tout temps, soit des contrées imaginaires ou que nous n'avons jamais vues. Pierre Loti n'a-t-il pas raconté que l'*Impromptu* à *Madame Lobau* le faisait penser, en son imagination

d'enfant, à un pays exotique et aux murmures ses forêts? Certain Prélude de Bach évoquait pour Saint-Saëns un coucher de soleil, alors qu'un de mes amis voyait un tombeau antique en écoutant un adagio de Trio de Beethoven. En se défendant de son côté contre les puérilités de la musique à programme, n'empêchera jamais ces assimilations aussi inexplicables qu'involontaires. D'essence plus élevée sont les réminiscences musicales s'harmonisant avec nos états d'âme et nos sentiments; nous n'aurons pas pour elles les indulgences dont nous témoignerons pour les autres certains jours, mais elles seront plus dignes de musique, et, en général, s'attacheront à des pages qui méritent de nous élever au-dessus de nous-même.

Il existe aussi l'évocation des temps passés par la musique, qui nous ramène singulièrement dans des ambiances ancestrales dont il nous semble avoir le souvenir, ce qui pourrait donner raison à ceux qui croient à la vie antérieure et à la réincarnation. En tout cas, si l'architecture, la peinture, le théâtre ont un pouvoir évocateur, on ne peut le dénier à la musique. Le plain-chant liturgique ou tel *Conduit* du XII^e siècle nous ferait communier avec le mysticisme du Moyen Âge; certaine pavane, noble et grave, du XVI^e siècle nous ferait penser à tel tableau du Louvre représentant une fête à la Cour d'Henri III. La musique du grand siècle, à l'image de Versailles, inspirée tour à tour par les textes sacrés, la mythologie, n'est pas si loin de nous que nous ne puissions en goûter la majesté et la grâce. Couperin n'est-il pas le Chardin de la musique, avec ses adorables tableaux musicaux? Et les sermons de Bossuet n'ont-ils pas, comme pendant musicaux, les grands Motets de Lully, de Lalande et de Campra?

Quant aux maîtres du XVIII^e siècle, par la grâce, le sens poétique et raffiné de la nature, ils sont bien, en musique, l'équivalent des Watteau, des Fragonard, des Hubert-Robert, et leurs œuvres font revivre les parades de jadis et les plus doux paysages de l'Ile-de-France. Que de danses gracieuses et nobles revivraient aussi à son de leurs gavottes, de leurs menuets, de leurs sarabandes et de leurs gigues, dans lesquels ils ont mis, je ne sais quoi de *sublime frivole*, et où nous trouvons au milieu de pages légères et gaies, quelque pièce lénifiante d'une noble élévation et d'une mélancolie profonde.

Quelle est, dans tout cela, la part revenant au compositeur lui-même, car, en fin de compte, c'est son œuvre qui détermine ces réflexes de la sensibilité. Constatons qu'en ce qui concerne l'évocation de souvenirs quelconques, sans émotivité réelle, cette part est inexistante; mais dans le domaine des états d'âme émotifs, le musicien peut revendiquer une grande part de la communion qui s'établit entre l'objectivité de son inspiration et notre subjectivité réceptive. Mais ce serait folie de prétendre que les émotions ressenties par le créateur et par l'auditeur puissent être de même essence, quelle que soit l'affection que nous ayons pour un créateur d'art, nous pouvons d'autant moins nous identifier à lui que, pour lui-même, les sources de son inspiration sont, le plus souvent, mystérieuses. Mais devons-nous trouver là matière à nous plaindre, et ne devons-nous pas plutôt admirer combien l'Art, à quelque degré d'élévation qu'il soit, peut engendrer dans l'esprit le plus simple, comme dans le plus riche, d'ineffables souvenirs du monde, de la fantaisie et du rêve?

Alex. CELLIER